

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Il n'est ni facile ni plaisant de trouver les mots qui conviennent pour signifier la destruction d'une certaine vision. Mais, que je le veuille ou non, c'est ce que je dois faire dans ce dernier rapport annuel de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. À l'évidence, il serait déplacé d'exprimer de la déception, ou même de la colère. Donc, on trouvera plutôt dans cette brève déclaration, l'expression d'un sentiment de fierté du travail réalisé et des félicitations adressées aux nombreuses personnes qui ont apporté leur contribution à cette entreprise unique et féconde.

Il y a près d'une décennie, le Canada a gagné l'estime du monde entier par son apport à la cause de la paix et pour son rôle déterminant dans la recherche d'un climat international plus sûr et plus stable. Un groupe de Canadiens et de Canadiennes réfléchis y avaient vu l'occasion de créer une composante nouvelle et typiquement canadienne, un élément qui pourrait devenir un centre national destiné à stimuler la recherche de politiques et faire comprendre au public les problèmes étudiés.

De quelque parti qu'ils fussent, députés et sénateurs avaient tous appuyé cette idée avec enthousiasme. Et c'est ainsi que, le projet de loi C-32 ayant été adopté le 28 juin 1984, on avait créé l'Institut, organisme étonnamment indépendant, assuré d'un financement et chargé de l'exaltante mission que l'on trouvera exposée ailleurs dans ce rapport.

Transposer une idée fascinante en réalité était une tâche intimidante. MM. William Barton et Geoffrey Pearson, respectivement premier Président du Conseil d'administration et premier Directeur général de l'Institut, et les membres qui siégeaient à la séance inaugurale du Conseil d'administration peuvent en témoigner. Mais, en 1988, quand M. Bernard Wood est devenu Directeur général et moi Président, l'Institut était déjà un important centre national de ressources et une force reconnue au plan international pour la promotion et la compréhension des questions de paix et de sécurité.

On trouvera plus loin dans le présent document et dans des rapports annuels précédents une description des réalisations ultérieures de l'Institut. Je n'en parlerai donc pas ici. Deux indicateurs de notre réussite méritent une mention particulière. Tout d'abord, d'après son mandat, l'Institut était tenu de travailler avec ce qui était souvent, semblait-il, deux forces opposées : plus simplement, il y avait, d'une part, les partisans de la paix par la conciliation et, d'autre part, ceux qui prônaient un renforcement de la sécurité. Même s'il n'a probablement pas réussi à contenter ceux qui campaient sur ces positions, l'Institut est certainement parvenu à instaurer le dialogue et une certaine compréhension entre les tenants d'opinions opposées sur cette question. Beaucoup se sont rendu compte qu'il n'y a pas de paix possible sans sécurité et que, si l'objectif n'est pas d'assurer la paix, la recherche de la sécurité est illusoire. En deuxième lieu, l'Institut a travaillé efficacement : il ne s'est jamais bureaucratisé et il a toujours obtenu des résultats impressionnants sur les plans de l'efficacité et de la productivité.